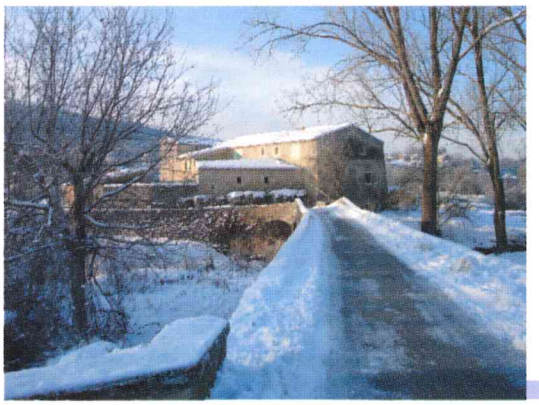

Céreste en Luberon

La Gazette

www.cereste.fr

Bulletin Municipal - N°46 Janvier-Février 2010

L'Edito

Par Gérard Baumel, Maire

Avec l'épisode neigeux de janvier, qui a duré suffisamment pour perturber les conditions de circulation tant pour les piétons que les automobilistes, j'ai pu apprécier la mobilisation des élus et des employés, qui ont assuré de jour comme de nuit, le déneigement des axes principaux. Bien sur, tout ne peut être fait en même temps et en un claquement de doigt. Il y a des priorités, des impératifs de sécurité, des impondérables et un chiffre incontournable : 42 km de voirie communale à dégager pour permettre la circulation. J'envie parfois encore les enfants qui, regardant tomber les premiers flocons, sont remplis d'allégresse et d'excitation. Je n'ai plus hélas, le loisir de ressentir de tels sentiments face aux responsabilités du déneigement. Nous avons essayé de répondre à toutes les demandes qui émanaient de personnes en difficulté et je dois dire que nous sommes largement sortis du strict cadre légal de nos obligations en matière de déneigement. Le personnel municipal et les élus chacun à leur place ont mouillé leurs chemises et si cela n'est pas encore assez, ce n'est pas faute d'avoir été sur le pied de guerre. Craignant de glisser en allant prendre son car, une dame qui avait téléphoné en mairie a été très surprise de trouver un chauffeur devant son domicile. Une autre de nos Cérestaines, âgée de plus de 90 ans a été fort aise que les employés communaux portent pour elle ses sacs poubelles au container…

J'aurais tout loisir de remplir ces colonnes d'exemples de ce genre. Je n'oublie pas les membres du CCAS qui se sont assurés de visu et au téléphone des conditions de vie des personnes particulièrement fragiles.

Cela s'appelle l'entraide, et il faut ici que je félicite chaleureusement tous ceux qui ont fait preuve de solidarité dans ces circonstances. Aide spontanée d'un voisin, coup de main pour déneiger un devant de porte, coups de téléphone aux personnes isolées, ces manifestations qui font chaud au coeur, nous rappellent que l'indifférence au sort d'autrui est un mal bien pire que la mauvaise météo. Puisse la neige qui n'a d'ailleurs pas encore dit son dernier mot au coeur de l'hiver, nous le rappeler.

Cap sur 2010

Le 8 janvier dernier, Gérard Baumel a présenté les vœux de la municipalité aux Cérestains. Cette cérémonie traditionnelle, qui a lieu dans la plupart des municipalités, est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets. C'est aussi le moment de se souhaiter la bonne année et de dialoguer avec les élus autour de l'apéritif.
Il n'a pas été dérogé à cette règle malgré les caprices d'une météo peu favorable.

1213 habitants à Céreste

Le maire de rappeler d'abord que selon les sources INSEE notre population est passée à 1213 habitants auxquels il faut ajouter les 13 naissances de cette année. Le maire de remercier ensuite, en soulignant leur action, les pompiers et les gendarmes, mais aussi les associations et les bénévoles qui oeuvrent pour la vitalité de la commune. L'année 2009 a vu l'achèvement de l'ancienne gendarmerie et des travaux de la maison du bar. Le centre médico-social se complète progressivement et sur les 9 locaux professionnels il en reste encore 2 de libres qui font l'objet à ce jour d'options de réservation. La mise en eau des fontaines, la réparation du mur de l'église, l'aménagement du parking avenue de la romane, la signalétique et la 1ère tranche de goudronnage au chemin des Frances sont au nombre des chantiers eux aussi terminés.

Des investissements qui rapportent

Bien sur ces travaux sont autant d'investissements qui ont endetté la commune et toutes proportions gardées, comparant la situation communale avec celle des particuliers, le maire a rappelé que dans la majorité des cas, celui qui veut construire sa maison fait un prêt. Pour une collectivité locale fonctionner sans emprunt, c'est ne faire aucun investissement sur l'avenir. Le plus important reste d'une part, la capacité de rembourser les emprunts sans pour autant augmenter le taux communal des impôts et d'autre part la capacité de réaliser des investissements productifs, puisque les loyers à partir de cette année rapporteront 84.500 € par an. D'un point de vue financier d'ailleurs, le maire a précisé que la totalité des factures reçues en 2009 ont été payées et que la commune termine l'année avec un excèdent de 400 000 €.

2010 Priorité aux jeunes et à l'enfance

Le maire a annoncé un programme voirie de réfection des chemins, mais l'action primordiale de la municipalité en 2010 sera celle en direction de l'enfance et de la jeunesse.

L'école d'abord, où avec le concours du Directeur Guillaume Alaterre, le projet d'école numérique rurale va être mis en oeuvre (lire par ailleurs page 2) D'autre part, avec l'appui des enseignants et des parents d'élèves, l'ouverture d'une 5ème classe sera demandée auprès de l'inspecteur d'académie.

Des travaux d'économie d'énergie et d'amélioration du bâtiment scolaire sont prévus ainsi que l'aménagement de l'étage. Cela permettra la mise à disposition d'une salle de réunion et d'une salle pour l'activité périscolaire. Les jeunes auront aussi une salle à leur disposition. Ils y seront encadrés en parfaite coordination avec l'action menée par la fédération départementale des foyers ruraux (lire page magazine). Il s'agit de la salle occupée jusqu'à présent par TLP qui déménage à Manosque. Le maire d'expliquer alors que le "bébé" TLP a grandi et qu'il a de nouveaux besoins. La structure crée et mise en place à Cereste ne peut plus suffire. Passant la main à un nouveau gérant mais restant associé à cette petite chaîne qu'il a crée, le maire a indiqué, sur le ton de la confidence amusée, qu'il aurait désormais encore plus de temps à consacrer à la commune. Enfin, l'année 2010 sera aussi celle de la réalisation de l'accueil petite enfance qui sera mis en place dans le cadre de la nouvelle communauté de commune du pays d'Apt

L'entrée dans la communauté du pays d'Apt

Effective depuis le 1 janvier 2010, le maire a expliqué qu'elle est l'aboutissement de la volonté municipale de se placer dans un bassin de vie et des structures en adéquation avec la réforme annoncée des collectivités territoriales. Concrètement, l'avantage principal est la prise en charge par la CPA des compétences eau, assainissement et ordures ménagères. Parallèlement cela implique la prise en charge d'investissements importants, au total 1 million 800 000 € permettant de voir aboutir le projet d'extension du réseau d'eau, la réalisation de la nouvelle station d'épuration et de la nouvelle déchetterie. Tous ces travaux commenceront au cours de l'année 2010.

Le maire a rassuré l'auditoire quant à une éventuelle hausse des impôts et particulièrement au regard de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. A ce propos notamment d'ailleurs, évoquant la diffusion d'informations mensongères par des tracts visant à discréditer l'action de la municipalité, le maire a regretté que le moment des élections municipales n'est pas été celui choisi par ses adversaires politiques pour une opposition et une force de proposition plus efficiente et plus démocratique.

L'agenda... chargé!

Au ciné...
salle des fêtes à 20 h 45
13 février : Gamines
et 27 février : Complices

Football
rencontre le 7 février au stade Escoffier contre le FC Revest du Bion

Sapeurs-pompiers
Ils fêteront la Sainte Barbe le 6 février

Expo
Elle continue jusqu'au 27 février à la médiathèque avec les "Instantanés de Croatie"

Don du sang
samedi 20 février 2010 à la salle des fêtes de 8 h 30 à 12 h 30

Le temps des AG...

Fil d'argent
AG du Fil d'Argent de Cereste le mardi 2 février 2010 à 14 h précises au Club 5 rue Jean Mermoz. La réunion sera clôturée comme chaque année par le partage de galettes des rois

AG des anciens combattants
Le dimanche 21 février 2010 à 14 h 30 à la salle polyvalente

AG de l'association d'histoire et d'archéologie
le lundi 22 février 2010 à 19 h à la salle des fêtes.

Repas des aînés
28 février à 12 h à la salle des fêtes

Notez-les pour pas les oublier !!!

2 février Chandeleur
Pensez à faire sauter vos crêpes

14 février Saint Valentin
Ne pas oublier de la souhaiter à votre amoureux, pas de limite d'âge

16 février, c'est mardi-gras.
Vous pouvez vous costumer, tous les excès sont permis.

"Et à carnaval, l'hiver commence à prendre un petit coup de vieux..."

Aux conseils municipaux

Extraits du Compte rendu Conseil municipal du 19 décembre 2009, l'intégralité étant consultable en Mairie

Adhésion de Reillanne à la communauté de communes de Haute Provence. (CCHP)
En vertu des dispositions du code général des collectivités territoriales, la commune est appelée à se prononcer sur la demande d'adhésion de la commune de Reillanne à la CCHP. A l'unanimité le conseil municipal se prononce favorablement.

Travaux de la traversée de Cereste : transfert de subvention.
Le Préfet ayant prononcé la dissolution du SYVU fin 2007, l'ensemble des factures de l'opération de la traversée a donc été payé par la Commune et non par le SYVU comme initialement prévu. Le Conseil municipal, à l'unanimité, atteste que cette opération a bien été transférée à la Commune de Cereste qui en a assumé la charge financière en lieu et place du SYVU et demande donc le transfert de la subvention accordée par la Région à la CCHP au profit de la Commune de Céreste pour un montant de 72 045,00 €.

Ecole primaire : projet école numérique rurale.
L'inspection Académique a proposé à la Commune de Cereste d'entrer dans le projet de dispositif Ecole Numérique Rurale (ENR). Ce projet comporte une dotation d'équipement informatique pour un montant de 11 255 € H.T. subventionné à hauteur de 80 % (9 000 € maximum) par l'Education Nationale, les 20 % restants (soit 2 255 €) sont à la charge de la commune. Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte de faire acte de candidature au projet ENR.

Demande d'ouverture d'une 5ème classe au groupe scolaire.
Il est prévu pour la rentrée un effectif total du Groupe Scolaire de 113 enfants, soit une moyenne de 28,25 élèves par classe. Le conseil municipal demande l'ouverture d'une 5ème classe pour la rentrée 2010/2011 et s'engage à fournir les moyens nécessaires pour son aménagement.

Justice
Affaire Durbec contre commune de Cereste. Une plainte a été déposée devant le tribunal administratif de Marseille par M.Durbec tendant à l'annulation de deux délibérations
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier la défense des intérêts de la commune à Maître Mimran-Valensi et autorise le maire à régler les frais à venir dans ces deux affaires.

Arrêt de la Cour Administrative d'appel
Le maire donne lecture d'un arrêt rendu le 5 novembre 2009 par la Cour Administrative d'Appel de Marseille concernant la demande de la Communauté de Haute Provence tendant à obtenir l'annulation d'un jugement du Tribunal Administratif de Marseille en date du 13 Novembre 2007, lequel tribunal avait rejeté sa demande d'annulation d'une délibération prise par le Conseil Municipal de Cereste. La cour d'Appel rejette la requête de la Communauté et condamne ladite communauté, à verser la somme de 1500.00 € à la commune de Cereste. Cet arrêt confirme dans ses attendus que c'est en toute légalité que le conseil municipal a délibéré et qu'il n'y a pas eu comme le prétendait la communauté de prise illégale d'intérêt au sens de l'Art 432-12 du code pénal.

Extraits du Compte rendu 14 janvier 2010 (l'intégralité étant consultable en mairie)

Dotation globale d'équipement
Les opérations de voirie entrent cette année dans le cadre de cette subvention. Le conseil municipal décide de demander à hauteur de 45000 € sur 150000 € de travaux prévus une part de cette dotation pour la réfection des chemins communaux

Convention avec l'association de Fil en aiguilles
Cette association, qui vient de se former demande à pouvoir utiliser la salle polyvalente pour s'y réunir chaque lundi après midi. Le conseil municipal charge le maire de signer cette convention.

Avenant à la convention passée avec la fédération des foyers ruraux
dont la mission est l'animation enfance jeunesse à travers les activités périscolaires, le centre aéré et les activités jeunes. Cette convention est reconduite par les conseillers municipaux considérant les avantages acquis en terme d'animation et la part financière (30 000 €) prise en charge par la CAF avec le contrat temps libre.

Renouvellement pour un an de la convention passée avec l'office de tourisme

Désignation des délégués municipaux à la communauté de communes du pays d'Apt (CPA)
Titulaires : Gérard Baumel et Alain Martin. Suppléants Loïc Mallegol et Jean-Pierre Castiglione.

Désignation des délégués au bureau de la communauté :
Titulaire : Gérard Baumel Suppléant Jean-Pierre Castiglione.

Nouveau membre au CCAS
Le maire, informe les conseillers qu'après la démission d'Yves Bienboire, le CCAS a choisi de désigner un nouveau membre qui a accepté cette nomination. Il s'agit de Mme Françoise Illiano qui aura en charge de représenter au sein de cette structure la famille et l'enfant.

Demande de modification du nom de la commune
Le maire explique tout l'intérêt qu'il y aurait à adjoindre l'épithète en Luberon au nom de la commune et ce afin d'éviter les confusions avec Ceyreste dans les Bouches du Rhône
A l'exception d'un seul, tous les conseillers approuvent cette démarche et autorisent le maire à lancer la procédure comme l'a fait la commune voisine de Vitrolles en Luberon.

Les infos du village

L'Ecole numérique rurale

Depuis l'année scolaire 2008-2009, des écoles rurales bénéficient du projet ENR (école numérique rurale), financé par l'inspection académique (80%) et par les communes concernées (20%). Ce projet national permet aux écoles de se doter d'ordinateurs portables, de logiciels informatiques et d'un TBI (tableau interactif mobile). Grâce à cette aide, les enseignants vont pouvoir travailler beaucoup plus efficacement avec 9 ordinateurs dans la classe ou dans la salle informatique. Ce projet tombe à pic, les contrats d'EVS (employé de vie scolaire) n'étant pas renouvelés l'an prochain, la personne qui s'occupe en partie de l'informatique ne sera plus présente.
Les enseignants pourront alors, soit travailler avec les ordinateurs dans leur classe, soit travailler en demi-groupe dans la salle informatique (ce qui n'est pas véritablement possible aujourd'hui avec 7 ordinateurs). Le TBI, quant à lui, va permettre de projeter des images dans la classe sans être dans l'obscurité totale. C'est un atout considérable pour illustrer les cours, avec des photographies en géographie, avec des tableaux en arts plastiques et en histoire de l'art, ou encore avec des textes en français.
Le TBI fonctionne aussi comme un tableau velleda, on peut y inscrire à la main des notes sur une image projetée et les mémoriser pour la séance suivante.
A l'heure où l'école est en train de proposer aux élèves et aux parents un compte mail personnel et sécurisé, le projet ENR va nous permettre de développer davantage les compétences en informatique des enfants cerestains.

Guillaume Alaterre
Directeur de l'école primaire

Renseignements municipaux
Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr
Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baumel
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Tout cela s'est passé, se passe, se passera au village ...

En 2009

Une année d'Etat civil

13 naissances

Maé Merlin Ilian USAI né en Apt le 7 février.

Jan Alain CHARBONNIER né à Manosque le 10 mars.

Matéo André HERVELEU né en Apt le 11 mars.

Mathias ENA né à Apt le 16 mars.

Emma Mylène Marie ARNAUD née en Avignon le 3 mai.

Elsa Marie Angéla CARDINI née à Manosque le 11 août.

Gabin Claude Louis PERREAU né en Apt le 8 juin.

Ange Georges Renaud RIGAUD né à Manosque le 20 juin.

Gina Céline MARQUES-TERRANOVA née à Manosque le 28 septembre.

Florent Michel Pierre SARRAT né à Manosque le 29 octobre.

Gaëtan Alban DOLON né à Manosque le 2 décembre.

Clhoé Anna Odette MELISSE née en APT le 24 décembre.

Ivanhoé RENAUT-BU né en Apt le 25 décembre.

6 mariages

Franck DETAVERNIER et Myriam MATHIEU le 21 février.

Philippe BOUSSEMART et Sandrine SCIASCIA le 20 juin.

Daniel AYRAULT et Morgane OLIVIERO le 18 juillet.

Gilles ARNAUD et Séverine PICHON le 25juillet.

Alexander CERCIELLO et Sarah CUCCU le 5 septembre.

Francis TCHOULHADJIAN et Marie-José CASTELLI le 24 octobre.

11 décès

Pierre BACCHIOCHI le 2 janvier.

Thomas SANTACRUZ le 3 janvier.

Jean LAMOTTE le 12 février.

Marc BEAU le 25 février.

Marie Antoinette CIOCCA veuve.

MANDALOS le 6 avril.

Sylvain VIAL le 17 avril.

Marie-Thérèse MARQUETTE veuve BRODU le 4 mai.

Paulette ARNAUD épouse REVEILLE le 18 mai.

Paul MORIN le 5 juillet.

Eugénie RIOU le 5 août.

Angelin GHIGO le 7 octobre.

5 baptêmes civils ont aussi eu lieu cette année à la mairie, il s'agit de Julie GELANT, Sarah PICHONNAT, Antoine, Justin et Emma ARNAUD.

A noter

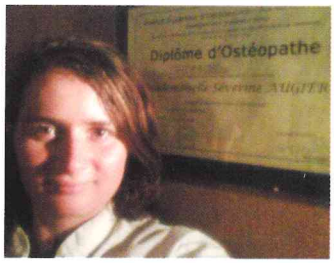

Nouveau à Céreste : un cabinet d'osthéopathe

Séverine Augier, ostéopathe diplômée depuis septembre 2009 nous fait part de l'ouverture au 6ème étage de son cabinet au centre paramédical de Cereste. Le titre d'ostéopathe a été reconnu par l'état en avril 2002. Depuis, plus d'une centaine de mutuelles propose un remboursement de ce type de soins. L'ostéopathie permet de soigner les douleurs fonctionnelles de type lumbago, maux de tête, problèmes digestifs par une approche globale de l'individu. Une séance dure environ 1 heure.
Tel: 04 92 71 17 54

L'association de fil en aiguilles

Chaussons, patchwork, boutis, broderie, crochets, tricotage, couture bien sur... la liste n'est pas exhaustive, l'imagination et la création étant avec l'habilité manuelle les corollaires de toutes ces passionnées de travaux d'aiguilles. Elles, car il s'agit généralement de dames (mais il n'y a pas d'exclusive l'association est mixte !) se donnent désormais rendez vous le lundi de 14 à 17h à la salle polyvalente pour échanger les techniques, initier les débutantes - et il y en a - bref une association où l'on passe agréablement son après-midi et où l'on peut, entre copines, apprendre quelque chose d'utile.

Christel Martin quitte l'Office de tourisme

Depuis 1998, elle était un des piliers de l'office de tourisme, d'abord comme simple bénévole puis à partir de 1999 en qualité d'animatrice randonnée fédérale. Passionnée par la nature et par l'organisation de randonnées, c'est elle qui a mis en place et développé cette activité à Cereste. De plus, elle avait en charge la gestion et l'accueil de l'office de tourisme. Appelée vers d'autres horizons, elle reste néanmoins bénévole et organisera une "rando" tous les mois ainsi que 2 week-end par an pour de belles aventures pédestres. C'est avec l'émotion qu'on imagine que le président de l'office de tourisme, son papa dans le civil l'a remerciée pour 11 ans de collaboration efficace. C'est Delphine Pacchiano qui la remplace pour l'accueil et le fonctionnement de l'OT.

La médaille de Line Arnaud

C'est à Malijai à l'occasion d'une rencontre des adhérents de l'ADMR autour du nouveau président départemental, Mr Gérard De Meester que Line Arnaud a reçu la médaille du travail pour 20 ans de bons et loyaux services et autant d'années de dévouement auprès des personnes à elle confiées par l'ADMR. Une médaille bien méritée, qui signifie beaucoup, et qui valorise deux nobles qualités que Line possède, le sens du contact humain et, du travail bien fait. Alors félicitations Line, pour cette distinction.

On annonce : le repas des aînés le 28 février prochain

Annulé suite aux chûtes de neige le repas du 10 janvier est reporté au 28 février. Toutes les personnes qui s'étaient faites inscrire ont donc rendez-vous à 12 heures le dimanche 28 Février à la salle des fêtes pour de délicieuses agapes en compagnie de Monsieur le Maire, des membres de la municipalité et du CCAS. Au menu foie gras, magret de canard, petite ronde légumes fromage et salade croquante, forêt noire... et au menu également un beau spectacle de danses et de chansons donné par la compagnie des frangines. Bien sur ce repas est offert aux aînés de la commune, mais rien ne vous empêche d'y participer aussi, ou d'y accompagner un membre de votre famille.
Si vous avez envie de partager ce moment festif, il vous en coûtera seulement 20 € repas et spectacle compris. Il suffit de vous faire inscrire en Mairie avant le 20 février.

La page magazine

Les actions enfance-jeunesse dans notre commune

Des outils nouveaux au service d'un projet éducatif qui fête ses dix ans!
C'est l'une des actions de la commune de Cereste que d'organiser et de proposer des actions et des animations pour les enfants et les jeunes du village. Oeuvrer pour la qualité des projets, mieux accueillir les enfants et les jeunes pendant leurs temps de vacances et de loisirs sont autant d'objectifs de ce projet éducatif.

Ainsi depuis plus de 10 ans en partenariat avec la CAF et la fédération départementale des foyers ruraux, la municipalité n'a cessé de développer les accueils de loisirs. Ils se veulent être des temps d'histoire de la vie des enfants et des jeunes de la commune. Vivre des vacances agréables, retrouver les copains, favoriser une expression plus libre, fabriquer des souvenirs heureux et au final vivre son village différemment, c'est déjà un beau programme. Mais il faut des moyens pour que cette action devienne prépondérante et efficiente. C'est pourquoi en 2010 la municipalité va améliorer encore les outils d'accueil. D'abord par l'aménagement d'une salle d'activités pour l'accueil du périscolaire à l'école communale. Ensuite par l'ouverture dans les anciens locaux de TLP d'un espace jeune aménagé (baby-foot, table de ping-pong, coin jeux vidéos, informatique...). En 2011, un des projets sera l'achat d'un mini bus qui offrira plus de mobilité et qui permettra de réduire le coût des déplacements.
Coté organisation du centre de loisirs, un accueil échelonné entre 8 h et 9 h le matin et entre 17 h 30 et 18 h 30 le soir permettra plus de souplesse.Enfin l'équipe d'animation est renforcée par l'embauche d'une nouvelle personne.

Réunion avec Jean-Luc Lamy, directeur des foyers ruraux 04

Le périscolaire : pas une simple garderie

La municipalité a mis en place un accueil périscolaire tous les matins de 8 h à 8 h 50 et un temps pour les devoirs de 16 h 30 à 18 h. De même, les enfants déjeunant à la cantine scolaire ne sont pas livrés à eux même après le repas, l'animateur est présent dans la cour de récré.
Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'accueil de loisirs n'est pas une simple garderie. Les activités proposées aux enfants et aux jeunes ont un objectif avant tout ludique mais l'intérêt pédagogique est toujours présent, sous jacent aux activités proposées.
De même, pour les parents qui n'ont pas la possibilité matérielle ou le temps de proposer à leurs enfants des activités du mercredis mais qui souhaitent néanmoins voir leur enfants pratiquer un loisir, il existe les mercredis à la carte. Poterie, argile, sortie à la patinoire, fabrication d'animaux... la liste n'est pas exhaustive. Le personnel d'animation propose des activités mais sait aussi s'adapter à la demande des enfants et de leurs parents. L'organisation est souple, soit à la journée avec repas soit simplement la demi journée.

Une salle des jeunes pour s'épanouir entre copains

Les 11/17 ans ont eux aussi la possibilité à Cereste de pratiquer des activités, de faire des sorties ou tout simplement de se rencontrer dans un cadre qui sécurise les parents souvent inquiets des loisirs de leurs enfants pendant la période de l'adolescence. Pendant la période scolaire, chaque vendredi de 19h à 22h et les samedis de 14h à 18 h, ils se retrouvent avec l'animateur à la salle polyvalente et bientôt dans une salle qui leur sera spécifiquement dévolue. En cette fin janvier, les jeunes présents à la salle polyvalente font un stage de percussion avec un musicien, puis ce sera du Hip-Hop, du paint-ball mais pourquoi pas aussi des jeux de cartes ou un baby-foot ?

Et pendant les vacances alors ? Et bien ça continue...

Pour les petits (6/10 ans) pendant les vacances d'hiver du 8 au 12 février, celle de printemps, du 12 avril au 16 avril et les grandes vacances du 5 au 30 juillet, l'accueil a lieu à l'école et les activités proposées tiennent comptent de l'esprit vacances. Pour les grands (11/17 ans) ce sera à l'espace jeune du 15 au 19 février, du 6 au 9 avril et du 2 au 6 août pour un mini camp à thème.

Combien ça coûte aux parents et à la commune ?

Aux parents d'abord et sous réserve de modifications mineures, l'accueil périscolaire du matin et du soir coûte 0,50 € par jour, l'accueil le mercredi coûte 12 € la journée et 6 € la demi journée, la semaine au centre de loisirs coûte 55 € pour 5 jours avec repas ou 44 € pour 4 jours avec repas.
Les jeunes ont un accès gratuit à la salle et ne participe financièrement (5 €) que pour les activités spécifiques et les sorties en mini-bus. Bien sur, des aides de la CAF peuvent être attribuées aux familles qui en font la demande et qui remplissent les conditions. La commune au final n'apporte que 21000 € sur un budget total de dépenses qui s'élève à 70 000 €. De plus coté investissement, la Caf devrait participer à hauteur de 60000 € dans l'aménagement de l'espace jeune et de la salle périscolaire.

Programme des vacances de février

Jeunes :
tournoi de baby foot stages de monocycle et initiation +balade en quad
Enfants :
Modelage, poterie, journée sortie à la neige journée sortie promenade à Caudon avec pique-nique et grands jeux.

Pour renseignements inscriptions & contacts

Directeur du centre de loisirs : Sylvain Presutto 06 84 58 76 41

Votre interlocuteur en Mairie : Carine Perreau
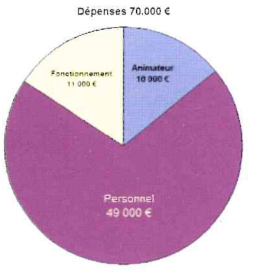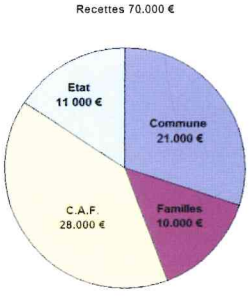
Les stagiaires de l'atelier percussion